

L'Horloge.

LE PEUPLE.

Du beffroi, comme d'une chaire,
Ta voix parle à mon cœur ému :
Perpétuel missionnaire,
Sainte Horloge, que nous dis-tu ?

L'HORLOGE.

Je vous dis : Le poids nécessaire
Pour me donner le mouvement,
Aura bientôt touché la terre,
S'il n'est remonté bien souvent.
Ainsi toi, chrétien, ta faiblesse
Te fera descendre bien bas,
Si de se remonter sans cesse
Ton âme ne s'efforce pas.

Je vous dis : Quand de notre cloche
Pour toi je tire un son nouveau,
Chrétien, n'est-ce-point un reproche
Que réveille en toi mon marteau ?
Qu'as-tu fait de l'heure passée ?
Le bien ? le mal ? Je n'en sais rien ;
Mais, toi, recherche en ta pensée,
Et bénis Dieu si tout est bien.

Je vous dis : A ce bruit de l'heure,
Dans l'air si prompt à s'effacer,
Chrétien, songe qu'en ta demeure
Tu ne fais aussi que passer.
Insensé celui dont la vie,
Eprise de frivolité,
Pour les biens du temps sacrifie
Les trésors de l'éternité.

Je vous dis : Chaque heure nouvelle
A reçu de Dieu son emploi ;
Elle apporte à l'âme fidèle
Les ordres du souverain roi.
Hier n'est plus ; demain peut être
Ne te trouvera pas vivant ;
Chrétien, pour bien servir ton Maître,
Ne t'occupe que du présent.

Je vous dis : S'il connaissait l'heure
Où le voleur doit s'approcher,
De pénétrer dans sa demeure
Le père saurait l'empêcher ;
Mais la Mort de son arrivée,
Chrétien, ne t'avertira pas :
Tu la crois peut-être éloignée,
Et peut-être elle est sur tes pas.

Je vous dis : Ta course finie,
Chrétien, une heure sonnera,
Et, sur le cadran de la vie,
Ton aiguille s'arrêtera.
Pour toi, plus de temps, plus de torro,
Le jour des siècles éternels
Dissipera, par sa lumière,
Les ténèbres des jours mortels,

Je vous dis : Souvent à Marie,
Chrétien, recommande ton sort :
Dis-lui bien pour toi qu'elle prie,
Surtout à l'heure de ta mort.
Si paraissant devant ton Juge,
Tu trembles d'être réprouvé,
A Celle qui fut ton refuge
Redis, confiant, ton Ave.

CONSULTATION

Un curé célébrant *pro populo* peut-il satisfaire, en même temps, à l'obligation de célébrer pour un confrère défunt membre de la Société d'une messe, de la Congrégation ou de la Caisse ?

R. Non, très certainement ; parce qu'on ne peut satisfaire à deux obligations de justice par une seule messe.

Si par une messe on pouvait satisfaire à deux obligations de justice, pourquoi pas pour un cent ou pour un million d'obligations ?